

PORT-GENTIL

pog.union@sonapresse.com

DGCC : le nouveau responsable devise avec ses collaborateurs

Christelle NTSAME
Port-Gentil/Gabon

LUTHER Steeven Abouna Yangui, directeur général de la concurrence et de la consommation (DGCC), a séjourné dans la capitale économique le week-end écoulé. C'était dans le cadre d'une tournée dans les administrations provinciales, entamée au lendemain de sa nomination. Après les civilités d'usage présentées aux autorités de la place, Luther Abouna a devisé avec ses collaborateurs dans la salle de réunion du gouvernorat. " Nous sommes venus toucher du doigt vos conditions de travail ", a confié

le DG. Avant de décliner sa vision de travail basée sur " la méritocratie à travers un management participatif dont les seuls baromètres seront l'assiduité et le comportement". Selon lui, " nous avons une mission sensible. Le gouvernement attend beaucoup de nous. Vous devez donc faire preuve de beaucoup de professionnalisme et de rigueur, même dans vos inspections." Pour Luther Steeven Abouna Yangui, un accent particulier doit être mis sur la

« Nous sommes venus toucher du doigt vos conditions de travail. »

surveillance des prix bloqués et des marges, en vue de lutter contre la vie chère, tel que voulu par les plus hautes autorités. D'un ton ferme, il a averti que les récalcitrants seront traduits devant le comité de discipline et d'éthique de la DGCC, qui sera remis sur pied dans les meilleurs délais. Conformément aux instructions des plus hautes autorités. Saluant l'arrivée de la direction générale, Florent Ndong Moure, chef de service provincial a porté à la connaissance de son chef, les conditions difficiles de travail et de vie qui sont les leurs, le conflit avec certains opérateurs économiques, des locaux deve-



Photo: Christelle Nt-same

Le DG et ses collaborateurs de la cité pétrolière.

nus inappropriés, le déficit dont souffre cette antenne de matériels et autres maux provinciale.

Lac artificiel de Ntchengue: un danger permanent pour les riverains

Jean-Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

LES habitants du quartier Ntchengue, dans le 4e arrondissement de la commune, notamment ceux dont les maisons sont situées à proximité du gigantesque lac artificiel, sis en face de la grande décharge publique, vivent dans la crainte, de jour comme de nuit. " Comme vous-mêmes pouvez bien le constater en s'approchant, la vie n'est pas du tout rose dans la zone, à cause de ce lac artificiel. Nous vivons dans la crainte, surtout en saison pluvieuse, lorsque les eaux montent. Les enfants sont la frange la plus vulnérable car, ils n'arrivent pas encore à distinguer le bien et le mal", a souligné un riverain. Ce lac artificiel est la conséquence immédiate de l'activité



Photo: Jean Paulin Allogho

d'extraction de sable par une société spécialisée dans la construction des routes. Celle-ci a plié bagage sans respecter ses engagements c'est-à-dire, refermer la fosse qu'elle avait créée, du fait de son exploitation. Selon la même source, il ressort qu'à l'époque, la zone était peu peuplée. C'est dire donc que ce lac existe avant que ne s'y installent les habitants actuels. Au regard de la situation, la vigilance doit être le maître-mot des riverains, au risque de déplorer des accidents par noyade dans un environnement très fréquenté et peuplé.

2e arrondissement: Madama Ma Lewandja au contact de la base

Serge YACKELE-MIHINDOU
Port-Gentil/Gabon

MANDATE par son titulaire, Sosthène Madama Ma Lewandja, député suppléant PDG de Jean-Fidèle Otandault, était au contact de la base le week-end dernier. Objectif visé par cette descente sur le terrain: faire le compte rendu des travaux de la 2e session de l'Assemblée nationale, consacrée au vote de la Loi de finances exercice 2020. Au cours de ce périple dans le 2e arrondissement de Port-Gentil, sa circonscription électorale, l'élu national était accompagné de la secrétaire fédérale "B", Odile Mboumba Mabamba, et du maire dudit arrondissement, Jean-Pierre Mbadinga Nzamba. Saisissant cette opportunité, Sosthène Madama a, dans un premier temps, apporté des



Photo: Kourmous

Le député suppléant lors d'une causerie avec la base de son siège.

éclaircissements sur les missions d'un député à l'Assemblée nationale, à savoir: voter les lois, contrôler l'action du gouvernement et consentir l'impôt. Puis, il est revenu longuement sur les termes de la Loi des finances. Le public aura été édifié sur des notions de recettes fiscales, les taxes complémentaires, les emprunts,

les dépenses et autres. Ensuite, il a rassuré les populations de l'achèvement des travaux de la route Forasol-Mbega, inscrits dans le budget de cette année. Enfin, partout où il est passé, l'élu s'est présenté en pédagogue pour mieux se faire comprendre sur certaines interrogations des habitants de son siège.